



Fassin débute son ethnographie par quelques constats méthodologiques puisqu'il s'agit d'un terrain peu accessible : la police est une institution, comme nous le verrons au travers les pages qui suivront, sensible où règne la censure. Il existerait une confrontation directe entre le monde la police et celui de la connaissance, empêchant le dialogue entre les deux institutions. De ce fait, l'auteur a adopté une approche moins essentialiste que personnelle et institutionnelle, afin de réduire l'altérité au maximum et comprendre la situation sans exotiser les corps policiers. Les agissements au sein de la police ne doivent donc pas être vues de façon inhérente, mais en interaction avec une foule de facteurs.

Pour comprendre la situation des violences qui s'exercent dans les zones urbaines sensibles (ZUS), il faut relativiser les exagérations médiatiques qui parlent de grands désordres urbains. Le lexique utilisé vient souvent alimenter les foudres dans cet état de guerre qui s'est désormais installé dans les banlieues de France. Cette image, c'est celle qui est présentée aux agents qui sont affectés dans ces quartiers : venant de la campagne, ils méconnaissent autant la population que l'environnement dans lequel ils sont conviés à travailler. Au-delà des policiers et des habitants des ZUS, il faut prendre compte du contexte beaucoup plus large autour duquel s'exercent ces violences. L'insécurité en France est devenue un sujet politique au centre des campagnes présidentielles : cette supposée «détérioration» de l'ordre civile dans les banlieues devient un argument pour attaquer les adversaires politiques et s'en suit une couverture catastrophiste de la part des médias. Dans tous les cas, les statistiques sont utilisées de façon partielle afin d'alimenter le débat et par le fait même, le problème en tant que tel.

Concernant la Brigade anti-criminalité (BAC), il s'agit d'une double police qui affiche une attitude différente de celle en uniforme : c'est un corps destiné à intervenir dans le feu de l'action lorsque sont commis des actes criminels. On y recrute des gens au tempérament plus dur, en quête d'action et de sensations fortes. Le problème, c'est qu'il n'y a pas assez d'action pour «comblent» ces agents voulant réaliser des interventions à la lueur des films et émissions télévisées

policières. Aussi, ces agents sont soumis à une certaine culture du résultat, alors qu'ils doivent effectuer un nombre de trente arrestations obligatoires par mois. Ils doivent donc compenser ce manque de crime par deux types d'interventions : les infractions à la législation sur les stupéfiants et les infractions à la législation sur les étrangers. Or, s'il existe bien des motifs légaux pour contrôler les individus, la BAC procède de façon illégale en contrôlant des individus sans motifs valables ; sous de fausses suspicions, ils effectuent alors des fouilles à corps et provoquent les gens interpellés dans l'espoir d'effectuer une arrestation.

La plupart des agents parlent de bâtards, de branleurs ou utilisent les mots du président de la République de France et parlent de racaille. Il s'effectue un traitement inégal des citoyens selon leur appartenance (française, noire, arabe, de voyage, etc.) et cela transparait dans les interventions, où ceux qu'on considère arabes ou noirs, ne sont pas pris au sérieux. Il s'effectue donc une certaine dichotomie entre les amis et les ennemis (à l'instar de la vision du politique de Schmidt). Les citoyens, quant à eux, ont peu de recours face à ces violences et abus de pouvoir puisque la violence n'est considérée qu'en elle-même dans les tribunaux et non pas sur ce qu'elle peut engendrer du point de vue moral chez les victimes, ce qui ne laisse pas de marque visible. L'intervention est à la base floue parce que l'usage de la force est laissé à la discrétion des agents qui de leur côté, utilisent certaines techniques de dissuasion de porter plainte par l'intimidation.

Or, ces discriminations raciales ne sont pas débattues en France même si elle est bien visible chez les agents de la BAC. Ceux-ci effectueront une discrimination notamment au niveau des quartiers où ils iront patrouiller, où le rendement pourrait être potentiellement plus haut. Fassin oppose racisme et discrimination : un agent faisant preuve de racisme n'agira pas automatiquement de façon discriminatoire, mais de façon générale, le racisme devient moteur de stigmatisations ciblées. Les statistiques viennent toutefois cacher la nature raciste des interventions policières. La race est le seul critère identificatoire (ex : individu de race blanche, etc.), mais passe de fonction à stigmatisation qui mènent tous deux à certaines généralisations. Autrement dit, la discrimination est qualitative puisqu'on contrôle plus les gens dits noirs et arabes, ce qui se répercute au niveau quantitatif, et donc des statistiques.

Au niveau politique, les membres de la BAC ont des sympathies politiques affichées, en supportant la droite dans sa critique contre les politiques d'immigration. L'auteur sent ici une brisure dans le pacte républicain de France, où les agents devant le faire respecter, affichent des opinions (et des pratiques) opposées. Il va jusqu'à comparer la BAC aux paramilitaires, étant donné qu'ils se situent en marge, et ce, même s'ils ont le mandat de rendre des comptes à la population ou l'institution. Tel que mentionné plus haut, la criminalité est devenue un enjeu politique manipulé à des fins électorales, notamment à l'aide de statistiques déconnectées de la réalité objective. Les campagnes françaises sur l'insécurité aboutiront à

l'accroissement du rôle de la police, point qui sera porté à l'avant par Sarkozy en tant que ministre de l'intérieur et par la suite président. On produira donc de nouveaux motifs d'arrestation et les peines seront plus sévères suivant les revendications policières, procédures poussées par l'action politique. Cela pousse Fassin à voir l'institution policière entre deux modèles : marxiste, alors qu'elle sert d'instrument de domination, mais aussi weberien, parce qu'elle agit de façon autonome et s'insularise en reprenant ce qui lui est imposé (p.276).

Du côté des médias, on voit apparaître une certaine victimisation des policiers, eux-mêmes se considérant victimes et incompris. Même s'il y a de moins en moins de morts chez les policiers en service, la médiatisation augmente sans préciser que la majorité des morts policière surviennent sur la voie publique. La population se range elle aussi du côté des forces de l'ordre et adopte un point de vue raciste. C'est donc la criminalisation de la société, associée à la victimisation des policiers qui viennent former ce que Fassin appelle l'économie morale de la police. Aussi, un fossé vient s'installer entre la police et les magistrats : les premiers ont l'impression de travailler pour rien et se sentent lésés alors que les seconds refusent d'incriminer des supposés malfaiteurs sans preuves autres que le simple doute. Cette dynamique pousserait les agents à se faire une justice à l'interne, une vengeance à l'égard de ceux qu'ils n'aiment pas poussée par l'économie morale de l'institution, celle qui rend légitime ce qui autrement serait

immoral chez les policiers. Toutefois, ce n'est pas l'entièreté des agents qui adopte cette vision, certains s'en détachent et affichent un point de vue critique devant les pratiques discriminatoires, sauf qu'ils refusent d'en parler et choisissent de rester loyaux envers l'institution au lieu de la trahir ou de la quitter.

Il semble que Fassin ait réussi à se détacher de l'approche essentialiste qui guette l'anthropologue en adoptant une vision plus large que celle de la police comme groupe exotique. Les rouages de cette violence y sont bien présentés et nous ouvrent une perspective plus complexe que la simple condamnation de ces actes, autant du côté des policiers que des gens vivants dans les ZUS.

### **Approche comparative avec Il faut défendre la société de Michel Foucault**

Une approche comparative entre les deux textes serait à mon avis possible et tout à fait pertinente. Bien sûr, le contexte dans lequel furent produits les deux livres est très différent : Foucault donnait un cours au collège de France, alors que Fassin faisait le compte-rendu d'une étude de terrain réalisée quelques années plus tôt. Toutefois, la pensée des auteurs se recoupe directement puisque Fassin a directement été influencé par la méthode foucauldienne. Tel que je l'ai affirmé plus haut, Fassin ne limite pas son travail ethnographique qu'à l'observation de faits et pratiques exogènes, il tente de les situer dans un rouage complexe mettant en lien la police, les citoyens et l'État. Il serait

à mon avis possible d'affirmer que Fassin emprunte la méthode généalogique de Foucault, dans la mesure où il part d'une situation de lutte pour poser un questionnement allant au-delà des discours dominants, tous deux démagogiques. Aussi, il n'entre pas dans le jeu de la victimisation qui pourrait s'appliquer à ces deux groupes, il tente de comprendre ces discours dans leur contexte d'émergence et ce pour quoi ils entrent en conflit. On pourrait ainsi dire que la notion foucauldienne de discours est au centre des deux oeuvres et c'est elle qui alimente les différentes questions posées par les auteurs.

Par contre, la différence se situe dans l'enquête empirique, tel que Fassin l'a affirmé dans une conférence donnée le 30 octobre 2012 à l'Université de Montréal. Le travail ethnographique implique l'immersion dans un terrain de recherche donné et cette approche permet d'obtenir certaines données ou faire des constats qui seraient autrement impossibles avec l'étude de documents. Plus encore, Fassin étudie un sujet contemporain, alors que Foucault s'intéressait plutôt à des objets de recherche le renvoyant aux archives (à l'instar d'une archéologie du savoir) ; il s'agit de deux approches qui font appel à des méthodes différentes malgré la convergence des idées qui en découlent.

Yann Pineault - Décembre 2012